

# Journal de Roubaix

## Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

**BUREAUX**  
 ROUBAIX. — 62-71, Grande-Rue. Tél. 337.33, 337.35 et 337.34.  
 TOURCOING. — 23, rue Carnot. Tél. 37.  
 LILLE. — 2, rue Faidherbe. Tél. 539.51.  
 PARIS. — 23, boulevard Foch. Tél. 77.24.  
 MOUScron. — 100, rue de la Station. Tél. 544.  
**ANCIENS DIRECTEURS:**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

**SOCIÉTÉ DENTAIRE**  
 12, RUE DE LILLE  
 BRUXELLES (LILLE)  
 (Tél. 61.83)  
 SEULE, une ORGANISATION UNIQUE COMPRENANT LA SOCIÉTÉ DENTAIRE peut vous offrir, à des prix très réduits, toutes les dernières nouveautés de l'Art Dentaire.  
 Remboursements gratuits.  
 Ouvert tous les jours de 9 à 30 heures.

### M. GEORGES BONNET RÉUSSIRA-T-IL A CONSTITUER LE NOUVEAU MINISTÈRE ?

Le parti socialiste qui revendique pour un des siens la présidence du Conseil a annoncé hier soir que le ministre des Finances du Cabinet démissionnaire, ne pourrait compter ni sur sa collaboration, ni sur son soutien

### Quelle sera aujourd'hui la réaction des radicaux devant cette exclusive ?



M. GEORGES BONNET QUITTE L'ÉLYSÉE APRÈS AVOIR ACCEPTÉ EN PRINCIPE DE FORMER LE CABINET. (Ph. Keystone.)

La première journée de négociations de M. Georges Bonnet s'achève sans qu'on puisse dire encore s'il réussira ou non à constituer dimanche le ministère annoncé à recueillir la succession du Cabinet Camille Chautemps.

Le Parti radical a promis un concours unanime à son représentant pour mener à bien la tâche que lui a confiée le Président de la République.

Les parlementaires radicaux-socialistes ont, en même temps, affirmé leur attachement au Rassemblement populaire, de même que la délégation des gauches.

Pour répondre au vœu si nettement exprimé par son propre parti, M. Georges Bonnet, à la fin de l'après-midi, a saisi les socialistes d'une offre écrite de participation au gouvernement.

Le groupe socialiste, qui antérieurement avait déjà pris position contre la combinaison Bonnet, a été ainsi amené à délibérer sur la proposition qui avait été officiellement transmise à son président.

Une brève délibération confirma l'exclusive prononcée contre le ministre des Finances du Cabinet démissionnaire.

M. Serol, au nom du groupe, fit donc parvenir à M. Bonnet une réponse négative, aussi bien en ce qui concerne la participation qu'en ce qui concerne le soutien.

M. Georges Bonnet donna connaissance ce matin de cette lettre au groupe radical-socialiste.

Il demanda à ses amis politiques de se prononcer sur la situation créée par la décision socialiste à l'encontre d'un des leurs, dont l'action au sein du précédent gouvernement de Front populaire à direction radicale, recueillait encore jeudi dernier, l'adhésion de ses collègues socialistes.

### La reine de Mohéli est à Paris



La reine de Mohéli est à Paris, où elle a exposé publiquement les raisons impérieuses qui motivent sa lettre « à son cher cousin, le président de la République », lettre où elle demandait une augmentation de sa pension.  
De gauche à droite, devant les Tuileries : LA PRINCESSE LOUISE DE MOHÉLI, LA REINE DE MOHÉLI, son avocat, M<sup>e</sup> VALENSI ET LE « PRINCE CONSORT », ancien gendarme français. (Ph. N.Y.T.)

### LES RÉUNIONS DE GROUPES

**Au groupe radical-socialiste, M. Georges Bonnet expose les grandes lignes de son programme...**  
...qui serait sensiblement le même que celui du précédent gouvernement

Le groupe radical-socialiste et les sénateurs, ainsi que les membres du Comité exécutif du parti, ont tenu samedi après-midi une réunion au cours de laquelle ils ont entendu un exposé de M. Georges Bonnet sur ses négociations et sur les directives qu'il entend donner à son action gouvernementale.

M. Bonnet a fait état de l'entretien qu'il avait eu avec M. Léon Blum et au cours duquel le leader du parti socialiste aurait évoqué les difficultés qu'il pourrait rencontrer à obtenir la participation ou même le soutien du parti S.F.I.O.

Cet entretien d'ailleurs été confirmé par une lettre privée de M. Léon Blum à M. Georges Bonnet, envoyée dans le courant de l'après-midi.

Evoquant ensuite le programme qu'il se propose de soumettre au Parlement, M. Georges Bonnet a indiqué qu'il était, dans ses grandes lignes, conforme à celui du gouvernement précédent, notamment en ce qui concerne le code de paix sociale, le statut du travail et le maintien de l'ordre public.

Il compte même pouvoir réaliser des réformes telles que la retraite des vieux travailleurs.

Au sujet de la situation financière, il a rappelé que les difficultés monétaires étaient surtout d'ordre psychologique, et il n'y aurait aucun effort fiscal nouveau à demander au pays, puisque le budget

était équilibré et que la Trésorerie était assurée pour plusieurs mois.

Il a déclaré qu'il comptait beaucoup sur le choc psychologique qui résulterait du fait que le portefeuille des finances serait confié au président du Conseil pour resserrer la confiance en montrant sans ambiguïté quel est le souci dominant du gouvernement.

Il a conclu en demandant à l'assistance de se prononcer de telle sorte que le prochain Cabinet puisse pratiquer sa politique en pleine clarté.

**«Ce sont des préoccupations d'ordre social qui m'ont guidé dans mes déclarations à la Chambre, déclare M. Chautemps**

M. Camille Chautemps a exposé les circonstances qui l'avaient amené à faire ses déclarations devant la Chambre et à relever les propos tenus par M. Ramette. Il a indiqué qu'il n'avait pas cédé à des considérations d'ordre politique, mais à des préoccupations d'ordre national, puisqu'il se proposait de mettre un terme aux attaques dont le franc était l'objet sur les places étrangères.

Il s'est élevé à cette occasion contre l'interprétation donnée à sa dernière intervention par certains journaux qui ont présenté celle-ci comme destinée à rompre la solidarité du Front populaire.

**Une motion**  
M. Gentin a proposé une motion qui a été modifiée ensuite à la demande de MM. Massé et Daladier, et que voici : (Lire la suite page 2.)

**Le refus socialiste**  
Voici le texte de la lettre adressée par M. Serol, président du groupe parlementaire socialiste, à M. Georges Bonnet, en réponse aux offres faites par M. Bonnet aux socialistes :

« Mon cher ministre, le groupe parlementaire socialiste, saisi de la proposition exprimée par votre lettre, l'a examinée avec la plus vive attention.

Il estime qu'en présence de la situation politique actuelle à la Chambre, et dans laquelle vous avez eu un rôle important, il lui est impossible de participer à un gouvernement que vous préférez.

Cette situation, créée autour de vous, lui interdirait aussi d'apporter le soutien à votre gouvernement.

Il ne pourrait même pas, dans les circonstances présentes, vous assurer de son abstention. Sa décision ne s'inspire que de sa ferme volonté de maintenir intactes la force et l'unité du rassemblement populaire.

» Veuillez agréer, etc. »

### LE CINQUANTAIRE DE LA MORT DE SAINT JEAN BOSCO



(Ph. Trampus.)  
LE SANCTUAIRE DE SAINT-JEAN BOSCO A PARIS

où seront célébrées les fêtes commémoratives

### UNE DÉCORATION POUR UNE FÉE...



(Ph. N.Y.T.)  
La fête de la glace, SONJA HENIE, vient de recevoir la croix de Saint-Olaf pour ses dons d'artiste du patin et du cinéma. C'est la première fois que pareille distinction est attribuée à une personne aussi jeune.

### LE CONSEIL DE LA S. D. N. S'AJOURNE AU 26 JANVIER

Genève, 15 janvier. — La nouvelle de la démission du ministre Chautemps a naturellement causé une profonde sensation dans les milieux de Genève, et cela d'autant plus qu'on attachait une importance primordiale aux conversations que M. Yvon Delbos avait eues dimanche avec M. Eden, puis, la semaine prochaine, avec les ministres des Affaires étrangères venus des diverses régions de l'Europe.

A la demande du gouvernement français appuyée par la délégation britannique, la décision a été prise d'ajourner la session au 26.

Cette décision est intervenue à la suite de conversations téléphoniques avec les principales chancelleries intéressées.

### Une exposition féline à Paris



(Ph. Agip.)  
L'artiste de cinéma DOLLY FAIRLY présente ses deux magnifiques chats persans créés à l'exposition féline organisée par le Cat Club, à Paris.

### UN RAID SPLENDIDE L'AVIATEUR MCENCH espère être à Paris dimanche à minuit

Karachi, 15 janvier. — L'aviateur français, Christian Mcench, qui tente de battre le record Salgon-Paris, est arrivé à Karachi à 19 h. 20. Il a repris l'air à 21 h. 10 (heure locale), à destination de Bagdad, où il espère atterrir dimanche matin, à 8 h. L'aviateur qui avait parcouru en 21 heures la moitié de la distance Salgon-Paris, pense arriver à Paris dimanche vers minuit.



(Ph. H. Manuel.)  
L'AVIATEUR MCENCH

### Le franc se raffermi sur les marchés étrangers

Londres, 15 janvier. — En clôture du marché, la livre sterling a coté samedi 149 francs au comptant après avoir été coté 152, contre 150 vendredi. Mais les reports se sont tendus à un mois de 6 à 6,25 et à trois mois, de 9 à 9,25. A Wall Street, à l'ouverture, le dollar cotait 29,84 contre 29,98 vendredi.

### UN MYSTÈRE ÉLUCIDÉ Le pharmacien de Bois-Colombes est bien le meurtrier de Renée Gendre

Paris, 15 janvier. — A la fin du mois de juillet dernier, décevait dans des circonstances mystérieuses, à Selex (Somme), une jeune fille de cette ville, Mlle Renée Gendre. Sa mort coïncidait avec la visite que lui avait faite son fiancé, M. Arthur Macrou, âgé de 30 ans, pharmacien à Bois-Colombes.

Interrogé une première fois par la police parisienne, le jeune homme déclara que la mort était naturelle. Cependant, un flacon ayant contenu un produit suspect, avait été découvert chez Mlle Gendre.

Il s'agit d'un parfum, avait déclaré Macrou.

L'affaire avait été mise momentanément en sommeil.

Or, il y a quelques jours, le laboratoire toxicologique de Paris, qui avait été chargé d'analyser le contenu du flacon, annonçait que le produit en question n'était autre que du cyanure de potassium.

Deux inspecteurs furent immédiatement envoyés à Bois-Colombes pour interroger le pharmacien Macrou qui fit des aveux complets, ajoutant qu'il avait décidé de supprimer sa fiancée parce que sa mère s'opposait à leur mariage.

Il devait ensuite se donner la mort, mais il changea d'avis.

Arrêté sur-le-champ, Macrou a été conduit à Amiens.

### M. STOYADINOVITCH A BERLIN

Berlin, 15 janvier. — M. Stoyadinovitch, président du Conseil de Yougoslavie, est arrivé samedi matin, à 9 h. 33, à la gare d'Anhalt.

Il a été salué par le baron von Neurath, ministre des Affaires étrangères du Reich ; le général Hermann Goering, président du Conseil ; MM. Frick, ministre de l'Agriculture, et Rosenberg, commissaire à l'Éducation spirituelle du peuple allemand, ainsi que par de nombreuses personnalités officielles allemandes.

Dès que le train fut entré dans la gare, pavés aux couleurs du Reich et de la Yougoslavie, une compagnie d'honneur de l'aviation allemande présente les armes tandis que l'orchestre militaire jouait l'hymne yougoslave et l'hymne allemand. La foule cria : « Vive Goering ! » « Vive l'Allemagne ! » « Vive la Yougoslavie ! »

M. Stoyadinovitch a immédiatement gagné son hôtel.

A 11 h. 15, il s'est rendu au monument aux morts de la guerre où il a déposé une couronne.

Reich ; le général Hermann Goering, président du Conseil ; MM. Frick, ministre de l'Agriculture, et Rosenberg, commissaire à l'Éducation spirituelle du peuple allemand, ainsi que par de nombreuses personnalités officielles allemandes.

Dès que le train fut entré dans la gare, pavés aux couleurs du Reich et de la Yougoslavie, une compagnie d'honneur de l'aviation allemande présente les armes tandis que l'orchestre militaire jouait l'hymne yougoslave et l'hymne allemand. La foule cria : « Vive Goering ! » « Vive l'Allemagne ! » « Vive la Yougoslavie ! »

M. Stoyadinovitch a immédiatement gagné son hôtel.

A 11 h. 15, il s'est rendu au monument aux morts de la guerre où il a déposé une couronne.

### Weidmann a-t-il été mêlé à l'assassinat des frères Rosselli ?

Versailles, 15 janvier. — M. Berry, juge d'instruction à Versailles, a entendu samedi matin, Eugène Weidmann.

M. Delagrè, commissaire à la brigade mobile, en comparant le fameux carnet d'adresses de Weidmann, avait relevé l'inscription suivante à la date du 24 juin : « Bagnoles-de-l'Orne, 240 kms », et, en regard, le nom de Michel Stein.

Weidmann, questionné à propos de cette inscription, a déclaré au magistrat qui, ayant connu M. Michel Stein, citoyen américain à Neuheim-Baden, il l'avait revu à Paris au début de juin et lui avait fait connaître qu'il allait faire une cure à Neuheim-Baden. Il lui avait même demandé d'aller l'y rejoindre.

Les policiers ne manquèrent pas de faire un rapprochement entre cette inscription et l'assassinat des frères Rosselli. Ce crime a été commis le 9 juin. Or, certains feuillets du carnet de Weidmann, notamment celui du 9 juin, ont été attachés. Pourquoi ? A ce sujet, Weidmann n'a pu fournir aucune explication et quand M. Berry lui a demandé pour quelle raison il avait noté 240 kilomètres, ce qui représente, en effet, la distance entre Bagnoles et Paris, Weidmann prétendit n'avoir jamais eu de voiture et ne pas savoir pourquoi il avait noté ce chiffre.

Quoi qu'il en soit, la police mobile et la Sécurité nationale poursuivent l'enquête tant à Bagnoles-de-l'Orne qu'à Domfront. Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé traces du passage de Weidmann à Bagnoles. Les policiers cherchent à savoir où M. Michel Stein était demeuré.